

MAIRIE DE LANGENSOULTZBACH  
*SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 février 2021.*

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Mme Evelyne LEDIG - Maire

Présents tous les membres.

*Convocation du 08 février 2021.*

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance à 20h05.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme CHANOIR Nathalie.

**1. Approbation du compte rendu du 11 décembre 2020**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents - (1 abstention - M. BRUNNER Emmanuel, absent lors de la séance).

**2. Modification de l'indemnité de fonction du Maire.**

Afin d'alléger les dépenses de fonctionnement du budget communal, Mme le Maire propose de diminuer ses indemnités de fonction. Ainsi, l'indemnité ne sera plus assujetties aux cotisations patronales de l'URSSAF.

Après discussion, le conseil municipal salue la décision honorable de Mme le Maire et accepte de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, le taux de l'indemnité de fonction du maire à 34.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (au lieu de 40.3 %).

Le reliquat annuel (environ 8 200 €) sera intégré dans le budget communal.

**3. Agrément d'un associé de l'Amicale des Chasseurs du Fleckenstein.**

Mme le Maire soumet à l'avis du conseil municipal, la demande de l'Amicale des Chasseurs du Fleckenstein – lot de chasse 02 – pour l'agrément de Melle SCHWEINBERG Louise en remplacement de M. LEININGER Denis.

Après vérification, le conseil municipal émet un avis favorable à la candidature de Melle SCHWEINBERG Louise.

#### **4. Désignation d'un correspondant « Défense ».**

Mme le Maire propose de désigner, conformément à la circulaire du secrétaire d'Etat à la Défense, le correspondant « Défense » chargé des fonctions d'interlocuteur des autorités civiles et militaires sur les questions de défense au sein de la commune.

Le conseil municipal nomme M. Philippe DUCROS – correspondant Défense. Il sera le relais d'information auprès du conseil municipal et des citoyens.

#### **5. Subvention aux associations et Dotation de fonctionnement de l'Ecole.**

Afin de soutenir les activités sportives, culturelles et de loisirs, l'ensemble des associations du village bénéficie d'une subvention annuelle décidée par les élus.

Après discussion, les élus fixent la subvention annuelle à 210 € par association.

Le montant total, soit 2 310 € (11 associations), sera inscrit au budget 2021.

---

Mme le Maire fait part d'une demande de subvention exceptionnelle de l'Association de Pêche et de Pisciculture de Langensoultzbach pour la réalisation en 2020 d'une extension de leur local principal situé à l'étang Langmatt. Le coût total a été chiffré à 7 118 €.

Après délibération, les élus décident d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Association de Pêche et de Pisciculture de Langensoultzbach.

Ce montant sera également inscrit au budget 2021.

---

Mme le Maire propose de fixer la dotation de fonctionnement destinée à l'école pour l'année 2021.

Les élus décident de maintenir la dotation de fonctionnement 2021 à 40 € par enfant. L'effectif à la rentrée scolaire 2020 / 2021 était de 86 élèves.

Le montant de 3 440 € sera inscrit au budget 2021.

#### **6. Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021.**

Mme le Maire informe les élus que les dépenses d'investissement de l'exercice ne peuvent être mandatées avant le vote du Budget Primitif.

Afin d'honorer la facture de l'ATIP pour la phase 4 du PLU, les élus autorisent Mme le Maire à mandater sur le budget 2021 la dépense de 3 300 Euros.

## **7. Projets d'investissement 2021.**

Mme le Maire présente aux élus les projets d'investissement 2021 :

- remplacement de la chaudière fioul du presbytère par une chaudière à granulés.  
Le devis est estimé à 32 000 € TTC.
- poursuite du passage en Led de l'éclairage public (39 lampadaires sont concernés ainsi que 8 projecteurs autour de l'église) - Le devis est estimé à 28 200 € TTC.
- mise en place d'un ossuaire au cimetière communal – le devis est estimé à 3 000 € TTC.
- achat de divers matériels et outillages pour le service technique : balayeuse et désherbeuse.  
Les devis sont chiffrés à 6 000 € TTC.

Les projets éligibles seront soumis aux aides de l'Etat (DETR/DSIL) et aux aides de la Région Grand Est. Le remplacement de l'éclairage public bénéficie des CEE (certificat d'économie d'énergie).

Mme le Maire informe les élus que l'aménagement de la 4<sup>ème</sup> tranche de voirie – rue principale devrait démarrer en Avril 2021 – l'enrobé sera finalisé à partir de Juillet au cours des vacances scolaires. Cette opération, déjà prévue en 2019, bénéficie d'une subvention du Département à hauteur de 94 146 € et de la DETR 2019 à hauteur de 20 000 €.

## **8. Présentation du projet LIFE BIOCORRIDOR (Etang de la Nonnenhardt).**

Mme le Maire présente le projet de restauration de la continuité écologique du Soultzbach (étangs Nonnenhardt), porté par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et par l'ONF. Suite à l'explosion du chiffrage de l'avant-projet liée à l'intégration des préconisations géotechniques pour l'aménagement de la digue aval, des solutions alternatives ont été recherchées.

Ainsi la route forestière existante (près de la Maison Forestière Nonnenhardt) sera reprise afin de la rendre camionnable pour la vidange des bois. Le fond de vallée sera reprofilé de manière à pouvoir intégrer des mares pour conserver des surfaces en eaux et renaturé. La prise d'eau de l'étang de pêche Langmatt sera déplacée en aval pour s'extraire de l'actuelle canalisation et réaménagée sur le terrain de l'APP.

Le nouvel avant-projet établi par le bureau SINBIO SCOP sera présenté aux élus début mars.

## **9. Divers.**

Mme le Maire fait part d'une déclaration d'intention d'aliéner du bien situé 4 rue des Vignes à Langensoultzbach.

Mme le Maire demande aux élus de prendre connaissance de la proposition de mise à disposition d'un agent d'entretien d'UTILECO pour seconder l'ouvrier communal durant la période de Mai à Septembre et pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

La mise à disposition a été chiffrée à 20.74 € de l'heure.

Le candidat est doté d'une bonne expérience sur les interventions en collectivité.

L'ensemble des élus tenait à remercier Christophe PETRAZOLLER pour son efficacité et son professionnalisme lors des périodes de neige / verglas de cet hiver.

Mme le Maire souhaite faire part aux élus des informations obtenues par M. OSSWALD – courtier à Eschbach – concernant la renégociation ou le refinancement de l'emprunt communal auprès du Crédit Mutuel. Après analyse des conditions financières et particulières dudit emprunt, M. OSSWALD nous confirme qu'il n'y a aucun avantage pour la commune à demander un refinancement du prêt.

Mme STIEFEL Martine fait un point des rencontres avec la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn sur les thèmes de la transition écologique, de la mobilité et de la Trame verte. Elle rappelle également la date du 1<sup>er</sup> « Stammtisch » qui se déroulera le 4 juin prochain et sera animé par M. HEIM Sébastien d'Obersteinbach – Les jardins de biodiversité – Hymenoptéra.

M. BRUNNER Emmanuel rappelle l'effondrement du mur d'enceinte du presbytère et la nécessité d'intervenir. Mme le Maire propose de réunir, à l'occasion, la commission Travaux et de réfléchir sur un projet global de restauration autour et dans l'église.

Mme PETER Catherine fait part d'une application PANNEAU POCKET destinée à « alerter et informer » les citoyens. Des renseignements complémentaires seront pris pour la mise en place éventuelle d'une telle application.

Pour finir, Mme le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur disponibilité lors de la distribution des colis aux aînés et du bulletin municipal.

La séance est levée à 22h15.

Pour copie conforme.  
Langensoultzbach, le 15 février 2021.  
Mme le Maire – Evelyne LEDIG

